VOL. XLIV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 23 DECEMBRE 1914 — No. 8

ABONNEMENTS
Canada............. $1.00 par année
Etats-Unis......... 1.50 " "
Europe............. 2.50 " "

Tarif des Annonces
1ère insertion, par ligne.... 12 cent
Chaque insertion subséquen. 8 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
. GAUVIN
RIMEUR

Toutes co tions concernant le journal ou l' rie devront être adressées :
Le M.
42 Avenue Prove
Saint-boniface, Man.
Téléphone : Main 3377.

NOËL

Nous souhaitons à nos lecteurs et à nos lectrices une heureuse fête de Noël.

Pareil souhait pourrait paraître de réalisation impossible dans les sombres heures que nous traversons si audessus des hommes et audessus de la terre il n'y avait pas Dieu et ses promesses éternelles. C'est ce Christ sauveur, qui vint dans le monde pour apporter la paix, que nous devons regarder à travers la tempête des combats. Le Ciel pourra faire sortir du bien de cette épouvantable hécatombe.

Nos familles canadiennes-françaises de l'Ouest n'ont pas encore pris contact immédiat avec la guerre, mais elles en connaissent assez l'horreur pour pouvoir compâtir profondément aux angoisses des familles françaises et belges que nous avons au milieu de nous. Ces familles françaises et belges n'auront guère de joie au cœur pendant qu'on chantera tout autour d'elles les vieux noëls si touchants qui rappellent l'enfance, le foyer, la patrie, tout ce qu'on a de souvenirs précieux au fond du cœur. Mais si les inquiétudes de l'heure présente leur interdisent la joie, il reste la sérénité que donne le Devoir occompli. Cette sérénité est, elle aussi, une espèce de joie, robuste, grave et noble.

Si nous ne pouvons chanter le Noël tranquille, suave et souriant des anciens jours, nous devons chanter, tous, le Noël de la foi humble et soumise, de la vaillance héroïque et de l'espérance invincible.

Nouvelle Campagne du "Free Press"

Le *Free Press* publie une série d'articles sensationnels où il réclame l'abolition de la clause bilingue de l'Acte des Ecoles Publiques dans les cités et les villes, excepté dans les endroits où cette clause est déjà en force.

Cette campagne du *Free Press* ne restera pas sans réponse. Les plus graves erreurs de faits y coudoient les plus dégradantes affirmations de principes. Il faut tout noter avec soin.

Nous détachons de l'article de samedi dernier les extraits suivants:

"Dans quelques villes de la province, on fait des efforts, restés jusqu'ici sans succès, pour établir l'enseignement bilingue. Jusqu'à cette date les commissions scolaires ont résisté à ces efforts, et les pétitionnaires n'ont pas cru à propos de se réclamer de la loi, *qui est précise dans ses dispositifs*, de peur de provoquer une explosion d'indignation populaire qui jetterait à terre tout l'échafaudage du bilinguisme dans le Manitoba.

"Il y a des raisons de croire, cependant, qu'il y a chez les tenants du bilinguisme une disposition grandissante *d'insister sur leurs droits legaux*, et de se fier à leur puissance politique pour s'éviter des conséquences désagréables.

"Dans Winnipeg notre système d'écoles publiques pourrait être absolument bouleversé par une demande des groupes de nationalités variées qui demeurent ici, qu'on mit en pratique les privilèges qui leur sont conférés par le statut. La loi dit que dans n'importe quelle école où il y a dix enfants d'aucune nationalité particulière, les parents de ces enfants peuvent demander l'instruction bilingue en anglais et dans leur langue maternelle. *Par les amendements Coldwell de* 1912 *toute classe devient par définition une école. Alors, qu'arriverait-il si dans les parties de Winnipeg où il y a des éléments de population non-anglais on appliquait la loi dans sa rigueur?*

....

"Si on faisait demande de tel enseignement, la commission scolaire de Winnipeg n'aurait aucune *défense légale* pour refuser de consentir à une ligne de conduite qui réduirait tout notre système d'écoles publiques à un pur chaos.

"L'impraticabilité d'appliquer aux écoles publiques comme elles existent à Winnipeg les clauses bilingues est tellement évidente qu'il n'est pas probable qu'on fasse un effort concerté, pour amener cet état de choses, excepté comme moyen d'arriver à une fin très désirée. Cette fin serait l'adoption par la commission scolaire de Winnipeg *des amendements Coldwell dans l'esprit dans lequel ils ont été rédigés.* Ici nous nous approchons de *l'intention secrète de ces amendements,* placés dans nos statuts comme résultat d'une cabale secrète, dans le but de couper les jarrets au système des écoles publiques dans la ville de Winnipeg.

"Si la commission scolaire tombait dans les plans du ministre de l'Education et de ceux pour lesquels ces amendements ont été rédigés, nous aurions, disséminées dans la ville de Winnipeg, *un nombre considérable d'écoles séparées.*

....

"Les tacticiens de ce mouvement examinent l'opportunité d'exercer une pression sur la Commission Scolaire de Winnipeg pour la forcer à accéder *au plan* des amendements Coldwell en la menaçant, si la commission reste réfractaire, de se réclamer des pouvoirs des clauses bilingues de l'Acte des Ecoles Publiques, ce qui amènerait la confusion et la dislocation du système des écoles publiques."

Nous recommandons à la minorité la lecture attentive, l'examen médité de cet article du *Free Press.* Il est méchant comme la dent du loup et sournois comme la lancette de la vipère. Tel qu'il est, il jette sur la situation une lumière qui peut devenir bienfaisante si nous savons en profiter. Puisque nous sommes des *tacticiens* c'est à nous de faire de la tactique!

Le premier point qu'il importe de noter c'est la forte position *légale* que reconnaît le *Free Press* aux catholiques. Nous sommes loin de la plénitude de nos droits, mais nous avons tout de même un quantum de *reconquis* que nous devons défendre avec une fermeté absolue. Oui, le *Free Press* a raison, les amendements Coldwell ont une portée réelle. Si un arrangement n'a pas lieu à Winnipeg, c'est parce que la commission scolaire refuse de se conformer à la loi, et ne veut pas entrer dans *l'esprit qui a présidé à la confection de cette loi;* c'est parceque la commission scolaire est hostile au *plan* de ces amendements.

Au reste, le *Free Press,* ici comme ailleurs, va trop loin. Les amendements Coldwell ne donnent pas les écoles séparées. Leur attribuer cet effet, c'est commettre de propos délibéré une inexactitude dont le but très visible est de préjuger contre tout arrangement les tenants protestants de l'école publique neutre. Dans la Nouvelle-Ecosse, il n'y a pas d'écoles séparées, mais les protestants et les catholiques ont trouvé une base d'entente convenable. C'est un pays civilisé, respectueux des droits essentiels de la conscience et de la dignité de chacun. C'est une entente de ce genre qui pourrait se faire avec les amendements Coldwell. Mais nous avouons, les premiers, qu'on serait loin des écoles séparées.

Nous demandons carrément aux libéraux français qui en juillet dernier se sont égarés au point de voter pour M. Norris ce qu'ils pensent de la campagne du *Free Press.* Ont-ils l'intention de l'endurer? Ont-ils l'intention de continuer à se cramponner à leur parti?

Ou bien, vont-ils, comme des hommes de cœur, se rallier à nous et faire bloc contre le fanatisme en armes?

Noël BERNIER.

L'ASSEMBLEE BOURASSA

Cette affaire ne fait pas honneur à la ville d'Ottawa.

Ce système du baillon, du tumulte et de *la gueule* est absolument condamnable.

Sommes-nous, oui ou non, dans un pays civilisé?

Nous ne partageons pas toutes les opinions du directeur du *Devoir* au sujet de nos relations avec la métropole; mais, à notre connaissance, M. Bourassa n'a enfreint aucun devoir de loyauté.

Le directeur du *Devoir* a déclaré assez malicieusement à un journal que le tapage a grandi juste au moment où il allait citer lord Milner.

Lord Milner, ce grand impérialiste, a fixé en termes plus rigoureux que M. Bourassa les limites dans lesquelles la métropole doit exercer sa suprématie sur les colonies.

Nous avions cru que le sang répandu par les Anglais et par les Français côte à côte en Europe servirait à nous rapprocher les uns des autres, même en ce pays.

Nous sommes-nous trompés?

N. B.

Un Autre Moratorium

Voici que le Colombie-Anglaise va avoir aussi un moratorium spécial pour les dettes sur terrains.

La Colombie-Anglaise, comme le Manitoba, est une province où l'on s'est livré à une spéculation excessive sur les immeubles.

Maintenant que les obligations sont contractées, les pouvoirs publics doivent protéger, dans une

La Finance, qui, règle générale, certaine mesure, le petit débiteur. n'a pas le cœur très tendre et réclame ardemment son dû, pourra se plaindre de ces lois, mais il demeure acquis que ces lois de moratorium ont sauvé et sauveront de la banqueroute des milliers de petits propriétaires. En temps de crise c'est ceux-là qu'il faut protéger — les petits et les faibles.

"Journée Jeanne d'Arc"

Maurice Barrès a présenté, hier, à la Chambre française un projet de loi qui créerait une fête nationale nouvelle: ce serait la "Journée Jeanne d'Arc". "Jeanne d'Arc, dit Barrès, représente pour la France une image incomparable de force et de loyauté radieuse. Elle est l'image de la Victoire. C'est la Sainte de France".

COUSSINS-SOUVENIR

On se souvient que le Canada avait envoyé de la farine en Angleterre au début de la guerre. On se sert de la farine et on vend ensuite les sacs cinq chelins pièce au bénéfice des victimes belges. Ces sacs sont décorés aux couleurs anglaises, françaises, belges, russes et serbes. On en fera plus tard, dans bien des cas, des coussins-souvenir.

L'OPINION DU TIMES

(Le *Times,* de Londres)

Ici, en Angleterre, avec notre égoïsme naturel, nous nous entretenons surtout de la bravoure de nos propres troupes. En ce qui les concerne il ne saurait y avoir de louanges trop enthousiastes: tout régiment britannique, qui est allé au feu s'est couvert de gloire et chacun de tous ces régiments a travaillé non pour lui seul, mais pour le bien commun, dans un sincère esprit de loyauté et de coopération. C'est pourquoi il serait injuste pour les autres, toutes les autres de vouloir mettre à part pour la signaler à l'idolatrie du public aucune unité en particulier. Mais si cela est vrai de l'armée anglaise, cela est vrai aussi de l'armée française qui se bat dans un anonymat encore plus absolu pour sauver la France.

Nous ignorons si la censure française est contaminée par la politique; mais en tout cas, elle n'est pas moins sévère que la censure anglaise. Le peuple français ne connaît presque rien des faits et gestes et de ses propres soldats, sa principale information consistant dans ces *communiqués* taciturnes et laconiques qui font l'admiration des soldats mais le désespoir des civils. Voici maintenant que, pour la première fois apparaissent des rapports semi-officieux qui rivalisent de discrétion avec ceux de notre propre *Eye-Witnesse.* Nous reproduisons aujourd'hui l'un de ces rapports et il servira à montrer aux lecteurs anglais comment les français sur leur secteur de la ligne de bataille déploient la même tenacité indomptable dont font preuve les anglais à Ypres.

Mais il y a cette différence que, tandis que l'armée anglaise défend un secteur de quelques douzaines de milles, les français eux ont à défendre une ligne de bataille de près de trois cent milles d'étendue. Tout le long de cette immense ligne ils sont exposés à des attaques gne ils sont exposés à des attaques en force; l'ennemi enveloppe comme quelque monstre féroce dans un filet, cherche à percer ce filet tantôt sur un point et tantôt sur un autre. Ce sont de sa part de formidables efforts désespérés et sans regard pour le coût de vies humaines; ces tentatives ont lieu de nuit et de jour, elles sont préparées et soutenues par de terribles bombardement. Que tout le long de cette ligne, l'ennemi, en dépit de ses extraordinaires efforts n'ait pu réussir à faire aucun progrès substantiel fait infiniment honneur à l'armée française.

L'armée française, depuis le commencement d'août a été éprouvée dans une fournaise ardente. Elle a dû faire face à la défaite et à la retraite, les plus dures épreuves qui soient pour toute armée, mais plus dures spécialement pour les français dont on a toujours cru que le génie consistait dans l'attaque plutôt que dans la défense.

De cette épreuve l'armée française a émergé triomphante; elle est aujourd'hui plus formidable sous tous les rapports qu'elle n'était au début de la guerre; elle a acquis plus de confiance et plus d'assurance en elle; elle a découvert qu'elle était capable de retraiter sans rien perdre de son moral et qu'elle pouvait garder ses tranchées contre l'artillerie la plus lourde du monde sans rien perdre de cette gaîté et de cette force raboudissante si caractéristiques chez le soldat français. L'élan et l'ardeur de ses assauts n'ont jamais été mis en doute, mais ces qualités d'endurance, de résistance et de récupération dont on lui faisait moins aisément crédit, sont aujourd'hui manifestement acquises sans conteste possible.

Si on pouvait se représenter l'ombre du grand NAPOLEON planant anxieux sur sa France bien aimée dans les circonstances présentes, elles ne pourrait qu'être grandement satisfaite d'une armée qui, si supérieure en nombre à la sienne, se montre fidèle à toutes ses grandes traditions et conserve quelques soient ses fortunes diverses le même courage indomptable, la même confiance inconquérable.

En guerre, le moral est presque tout, et le moral de l'armée française à l'heure actuelle est si joyeux, si enthousiaste que les allemands peuvent bien désespérer de la vaincre. Et tandis que le moral des troupes est excellent, le commandement est audessus de tout éloge. Le général Joffre et son état-major conduisent la campagne avec une habileté et une tenacité qui sont de plus en plus justifiées par les évènements. En contraste avec les Allemands ils se montrent ménagers de leurs hommes et de leurs ressources; prodiguer les vies des soldats ne rentre pas dans leur plan; lorsque sera nécessaire le suprême sacrifice, il sera consenti joyeusement; en attendant, en dépit des pertes lourdes, les français possèdent des forces abondantes tant sur la ligne de bataille qu'en réserve. De toutes parts nous entendons des louanges tout particuliers de leur artillerie de campagne qui pour la précision, la mobilité, la rapidité du tir et son emploi adroit n'a pas d'égale sur le champs de bataille. Les soldats anglais déclarent sans le moindre soupçon de flatterie, qu'ils sont fiers de combattre aux côtés de pareils alliés.

L'Allemagne, au début de cette guerre, professait et peut-être ressentait, un facile dédain pour la puissance de la France. Son plan était d'écraser l'armée de la France sous un coup formidable, de tenir ensuite le pays en respect avec une peu nombreuse armée de réservistes tandis qu'elle retournerait contre la Russie. La Russie une fois défaite ou tenue en échec, il eut été possible de conclure une armistice avec elle; l'Allemagne aurait pu ensuite tourner toutes ses ressources et celles que lui offrait la France, contre l'Angleterre, le véritable objectif de tout son plan d'opérations. En raison de la perfection d'organisation de l'Allemagne, comme en raison de ses immenses ressources en matériel de guerre, ces plans de l'Allemagne n'étaient nullement aussi exrtavagants qu'ils le pourraient paraître à première vue, exception faite, bien entendu, de la grosse erreur politique commise — erreur excusable d'ailleurs par la conduite de certains de nos hommes d'état et politiciens — et qui consista à tabler en toute confiance sur la neutralité de l'Angleterre.

Sans ombre de doute les Allemands comptaient également soit sur la neutralité, soit sur la défaite immédiate de la Belgique.

Cependant, malgré ces erreurs de calculs leur premier assaut impétueux faillit à peu de chose près de réussir. Eût-il réussi que sans possibilité d'un doute l'attaque contre l'Angleterre s'en serait suivie de suite; point n'est besoin de dire que dans une semblable lutte, sans aide d'alliés nous eussions eu une tâche presque désespérée pour nous maintenir la tête au-dessus de l'eau: à l'heure actuelle même avec le secours de tous nos alliés c'est déjà besogne suffisamment ardue. Donc, bien loin d'être venu par désintéressement en aide à la France, c'est notre bataille à nous que nous livrons sur le territoire de notre alliée. Sans doute nous aidons matériellement la France; mais le service est réciproque; la France nous aide pour le moins tout autant. Telle est la vérité toute nue au sujet de cette guerre, encore qu'elle ait été quelque peu ennuagée par les discours concernant la neutralité de la Belgique.

La neutralité de la Belgique était d'une énorme importance pour notre pays, parce que cette neutralité constituait un des moyens pour prévoir une attaque contre l'Angleterre du côté de la Manche. Nous ne sommes pas allés en guerre seulement pour secourir la Belgique, mais aussi pour notre propre défense et si notre population pouvait être convaincue plus fermement de la réalité de ces faits, cela vaudrait mieux au point de vue du recrutement. Pour ces raisons aussi il doit apparaître clairement que la conduite dévouée et magnifique de l'armée française est au service de l'Angleterre autant qu'elle peut l'être au service de la France. Ce sont là les véritables faits de la situation et leur connaissance devrait nous aider à réaliser — ce qui, nous le croyons, est déjà suffisamment compris en divers quartiers — l'énormité de la dette que nous de la Grande-Bretagne devons au général Joffre et aux galantes troupes sous son commandement.

Ce que nous avons révélé des motifs véritables de la guerre ne doit, assurément, affecter en rien l'urgente nécessité d'opérer la restitution aux Belges de leur territoire. Ce devra être la première tâche à accomplir par les alliés. Il ne peut exister de satisfaction ni de joie en ce pays tant que cette terrible injustice n'aura pas été réparée. Mais les Anglais seront d'autant plus encouragés à accomplir cette tâche avec un zèle inlassable, qu'ils réaliseront plus clairement que l'intégrité et de la France et de la Belgique sont nécessaires pour la sécurité de l'Angleterre.

"London Times"

LE GENERAL FOCH

L'un de nos amis, très au courant des choses françaises, nous écrit:

Le roi d'Angleterre vient d'honorer d'une haute dignité le général Foch. D'origine alsacienne, ce brave guerrier est, comme ses collègues Pau et de Castelneau, un excellent catholique. Quand il fut promu, voici quelques années, au poste qu'il occupe maintenant, il dit au ministre de la guerre: "Je tiens à ce que vous sachiez que je suis un catholique pratiquant, que je vais à la messe et communie plus d'une fois la semaine et même... que j'ai un frère jésuite!" Le ministre d'alors, un peu moins sectaire que d'autres, répondit: "Je me f... de tout cela. J'ai besoin d'un bon soldat. Vous l'êtes: je vous nomme."

LA GUERRE

17 déc. — Des croiseurs cuirassés allemands ont bombardé hier matin les côtes-est d'Angleterre: les villes de Scarborough, Whitbeg et Hartlepool. 22 tués et 50 blessés à Hartlepool ; 13 tués à Whitbeg. Les vaisseaux allemands, protégés par la brume, échappent à la flotte anglaise. C'est la première fois depuis des siècles que les ennemis de l'Angleterre la frappent chez elle. L'émotion et l'indignation sont intenses en Angleterre.

* * *

18 déc. — France-Belgique. — L'avance des Alliés se poursuit lentement et régulièrement.

* * *

Un navire allemand est coulé par une mine dans la Baltique.

* * *

Le roi des Belges envoie ses remerciements au Canada pour les dons offerts aux victimes belges par notre pays.

* * *

Les Français sont toujours aussi muets et aussi tenaces. Ils se contentent de rapporter, ce matin, au nord-est de Nieuport, une légère avance.

* * *

Front Russe. — La bataille continue. Les rapports sont hésitants. Les Russes disent qu'ils progressent normalement.

* * *

19 déc. — Les Français ont détruit 2 puissantes batteries ennemies près de Verdun. Joffre a fait distribuer d'abondants vêtements d'hiver à ses soldats, qui sont prêts à une longue campagne d'hiver.

* * *

Les Alliés disent qu'ils avancent toujours en Belgique et en France. Les Allemands, au contraire, affirment que les Alliés ont été repoussés dans les récentes rencontres.

* * *

Le ministre des Finances de France déclare que les ressources financières de la France sont immenses et que de ce côté il n'y a aucun danger.

* * *

Front Russe. — La tranquillité règne sur la Vistule. Il paraît y avoir un remaniement des armées de part et d'autre.

* * *

21 déc. — Les Alliés continuent d'avancer lentement, en Belgique et en France. Trois attaques allemandes en une journée sont repoussées dans l'Argonne.

* * *

Les soldats du Régiment Canadien Princesse Patricia, sont passés en France dimanche. Il seront dans les tranchées à Noël.

* * *

Les Russes paraissent s'être retranchés, comme pour une défensive. Le bulletin russe est de ton optimiste.

* * *

On dit que la plus vielle classe militaire allemande est appelée.

* * *

Il y a en ce moment une grande bataille entre Russes et Allemands pour la possession de Varsovie.

* * *

22 déc. — Paris: L'avance française devient de plus en plus intense. Les Français réclament du succès *sur toute la ligne;* les troupes anglaises reprennent d'importantes tranchées qui avaient été prises par l'ennemi.

* * *

La campagne russe s'améliore. Les Allemands de la Mlawa ont dû repasser en Prusse-est. Au nord les Russes deviennent plus nombreux.

L'Autriche donne des signes évidents de découragement. On prête à l'Italie l'intention de déclarer la guerre à l'Autriche au 1er janvier.

Splendide Situation Financiere de la France

Après quatre mois et demi de guerre, après avoir eu 8.5 pour cent de son territoire occupé par l'ennemi, après avoir dépensé en argent comptant au moins cinq milliards de francs ($1 milliard de piastres) en ces quelques mois, la situation financière de la France est excellente à tel point qu'elle n'a pas encore besoin de recourir à l'emprunt. Elle continue d'escompter à sa banque — en l'occasion le peuple Français — son papier pour se procurer les fonds dont elle a besoin; et il semble que cela durera encore longtemps, puisque pour couvrir 82,000,000 de notes escomptées par le gouvernement Français récemment, la France a répondu par une souscription qui dépassa le milliard!

La situation paraît si sûre à cet égard, que M. Alex. Ribot, ministre des finances, a décidé de réduire à 4 pour cent l'intérêt qui avait été de 5 pour cent jusqu'à ces temps derniers.

Ces quelques renseignements montrent que la France possède une ressource financière non seulement de premier ordre, mais la première du monde, puisque avec la guerre chez elle, elle n'est pas obligée, comme l'Angleterre, qui ne l'a pas, de recourir à l'emprunt; et l'on ne peut prendre de meilleurs termes de comparaison que l'Angleterre que souvent on nous représente, à tort pensons-nous, comme la plus grande puissance financière du monde.

CAILLAUX

Eclaireur, de Nice

Un incident très vif se produit sur les boulevards: un homme passait, en tenue de lieutenant-colonel, donnant le bras à une femme. L'homme et la femme sont reconnus, interpellés, houspillés. Autour d'eux, un rassemblement se forme, qui grossit à vue d'œil; des cris de mort sont poussés. La police intervient, délivre le couple, qui fuit dans une rapide auto. Défense de noter cet incident, même sans citer les noms de ces tristes héros. Si Guillaume savait ça.

Autre incident: dans un grand restaurant très chic, un homme entre donnant le bras à une femme. Aussitôt, tous les dîneurs se lèvent, menacent de partir si les nouveaux venus sont servis; et les nouveaux venus sont obligés de se retirer, non pas sans que l'homme ait proféré des menaces saugrenues. Défense de raconter le fait, même si l'on ne nomme pas l'intrus. Guillaume ne doit pas savoir ça!

Troisième incident: dans le garage où se trouvent les autos réquisitionnés par le service du gouverneur militaire de Paris et de ses officiers, un homme se présente, donnant le bras à une femme. L'homme — en tenue de lieutenant- colonel — exige, d'un ton autoritaire, qu'on lui donne une auto. Le sous-officiers de service refuse; l'officier appelé fait de même. L'homme alors demande à voir le général Galliéni; le général fait répondre qu'il a d'autres chiens à fouetter et confirme la décision de ses subordonnés. Alors l'homme s'en va en proférant des menaces.

Chut! Il ne faut pas raconter cela, même si l'on ne cite ni le général Galliéni, ni le nom de son visiteur, car le généralissime allemand...

Quatrième incident... Celui-là est plus délicat, et je me censure moi-même.

Parlons donc d'autre chose. Mais de quoi? Je ne sais vraiment quel potin vous conter.

Si! En voilà un: M. Caillaux, qui était sergent de territoriale avant la mobilisation, et fut, en quelques heures, promu lieutenant-colonel, était ces jours-ci de passage à Paris, avec sa femme, venant de Bordeaux. Un ordre du ministre de la Guerre lui a enjoint de partir *seul* pour les régions où tonne le canon.

Agence Consulaire de France

Les Français nés en 1896 sont invités à se faire inscrire sur les tableaux de recensement de la classe 1916 en envoyant au Consulat de France à Winnipeg le certificat médical constatant le résultat de la visite qu'ils doivent passer devant un médecin de leur localité. Ils feront connaître en même temps leurs noms et adresses.

Les jeunes gens de la classe 1916 comme ceux de la classe 1915 sont seulement *recensés,* mais non *appelés* à l'heure actuelle, et ne doivent pas se mettre en route avant d'avoir reçu un ordre d'appel individuel.

Le Ministère de la Guerre fait connaître que les Français originaires des Iles St-Pierre et Miquelon doivent le service militaire en temps de guerre. En conséquence, les St-Pierrois résidant au Manitoba voudront bien subir une visite médicale devant un médecin de leur localité et envoyer ce certificat légalisé par l'autorité locale au Consulat de France à Winnipeg. Ceux qui seront reconnus *bons pour le service actif et en état de faire campagne* seront immédiatement dirigés sur Montréal.

L'Agent consulaire de France,
A. André de Montbel.
Winnipeg, 16 déc. 1914.

Feuilleton du Manitoba

Une de Perdue
Deux de Trouvees

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 63

(Suite)

Une heure à peine s'était écoulée depuis qu'il goûtait les douceurs de ce sommeil restaurateur, quand le volontaire se réveilla. D'abord il ne put exactement définir l'état où il se trouvait, ni reconnaître l'endroit où il était. Il vit bien ou plutôt il sentit, car l'appartement était plongé dans la plus profonde obscurité, qu'il était sur un sofa. Mais quel sofa? il n'avait pas de sofa dans sa chambre! Il n'était donc pas chez lui: où pouvait-il être? Ceci l'intriguait fort. Il se leva et fit un pas à tâtons, les bras étendus; mais comme ses mains étaient plus élevées que la table, elles ne purent la lui faire reconnaitre assez à temps pour l'empêcher de la culbuter avec le bol, la carafe, la bouteille et les verres qui se trouvaient dessus.

M. Edouard, réveillé en sursaut, crût que c'était un voleur: il avait oublié le volontaire. Comme il n'avait pas d'arme près de lui, et qu'il pouvait bien être exposé à être assassiné, s'il restait dans son lit, il se glissa tout doucement et alla se mettre, droit et immobile, dans un angle du mur, près de la fenêtre dont les volets étaient fermés.

Le volontaire, paralysé par le vacarme qu'il avait fait, demeurait immobile, cherchant à se reconnaître et n'osant faire un pas. M. Edouard, de son côté, n'osait pas remuer, retenait son haleine, écoutant de toutes ses oreilles, maudissant l'obscurité qui l'empêchait de voir et le froid qui commençait à le gagner.

Le volontaire fut le premier à faire un pas, puis il se baissa; tâta avec ses mains et trouva une chandelle. Il prit une allumette dans une petite boîte de cuivre, qu'il portait dans sa poche, et alluma la chandelle.

M. Edouard, qui n'était pas absolument peureux, s'élança sur le volontaire, qu'il saisit au collet, et se mit à crier : au voleur!

Le volontaire à demi dégrisé, reconnut à cette exclamation, M. Edouard, que la lumière, maintenant suffisante, lui montra au milieu des débris de bouteilles et de verres cassés. Il ne put s'empêcher de jeter un éclat de rire en même temps qu'il lui disait:

— Est-ce que vous ne me reconnaissez pas? M. Edouard.

M. Edouard reconnut le volontaire; il était irascible et eut bien voulu se venger un peu; mais il sentait que sa conduite n'avait pas été loyale envers lui; il eut honte et ne dit mot.

— Parlez donc; c'est moi; vous êtes-vous fait mal?

— Je me suis blessé sur cette carafe, vous m'avez fait une diable de peur, pourquoi n'avez-vous donc pas parlé?

— Parlé? mais je ne savais plus où j'étais. Je m'étais jeté sur ce sofa où je me suis endormi en vous attendant. Par où êtes-vous donc entré que je ne vous ai pas entendu? Y a-t-il longtemps que vous étiez couché?

— Mais, par la porte, pardié! en voilà une question! Et comme vous dormiez comme une bûche, je me suis couché.

— Qu'allons-nous faire maintenant?

— Moi je me recouche; et vous, ferez bien d'aller chez vous en faire autant.

Quand le volontaire fut parti, M. Edouard ferma la porte à double tour, et se remit au lit avec un frisson qui menaçait de couronner, par une grave indisposition, toutes ses mésaventures de la soirée. Il avait néanmoins une petite consolation, c'est que le volontaire ne savait rien de sa fourberie.

CHAPITRE XLVII.

SUR LA MONTAGNE

En quittant St-Luc, le Dr G..., guidé par la jeune femme, se rendit à l'endroit où il devait rencontrer son compagnon ainsi que le Dr Chénier. Après s'être assuré qu'ils étaient dans la maison, il entra, laissant Henriette dans la voiture pour avoir soin du cheval.

Au bout d'une quinzaine de minutes, ils sortirent tous les trois et montèrent en voiture, dans laquelle ils s'arrangèrent de manière à ce que deux qui s'assirent dans le fond ne pouvaient être vus en se couvrant par-dessus la tête, ce qui, toutefois, n'était pas nécessaire tant qu'ils ne rencontreraient personne.

La lune, qui était dans son dernier quartier, n'était pas encore levée, et malgré que le temps fut très clair, on ne pouvait guère les distinguer qu'en approchant assez près du sleigh.

Il avait d'abord été question de renvoyer mener Henriette chez elle; mais comme il pouvait se faire qu'il leur fallut sortir de voiture et prendre le bois pour passer la garde qui était au haut de la côte, un peu au-delà du mur de la ferme des prêtres, il fut résolu que dans ce cas, Henriette conduirait seule la voiture jusqu'à la Côte des Neiges, à l'endroit où elle avait rencontré celui qui avait répondu au nom de Barsalou.

Ce parti avait été le plus prudent, car, à peine arrivés au milieu de la montée, ils entendirent parler à la barrière. Ils sortirent de voiture, prirent le bois, à la droite du chemin, et arrivèrent, sans avoir été découverts, peu de temps après Henriette, à la maison ou les attendait Barsalou.

— Maintenant, ma chère Henriette, lui dit son frère en l'embrassant, je n'ai plus besoin de toi; je vais te faire reconduire. Ne sois plus inquiète, nous sommes sauvés. Adieu, ma bonne sœur, adieu!

— Nous vous remercions de tout notre cœur, lui dirent les docteurs Chénier et G... en lui serrant affectueusement la main, au moment où l'un des garçons de la maison montait à côté d'elle, dans la voiture, pour la reconduire.

— Peut-on entrer sans crainte, Joe, dit Chénier à l'homme qui avait répondu au nom de Barsalou.

— Oui, docteur.

— Et si la garde venait?

— Il n'y a aucun danger; d'abord, Paul veille auprès de la barrière, et nous avertira; ensuite nous avons ici dix hommes et la garde n'est composée que de douze. Nous pouvons leur tenir tête, jusqu'à ce que nous ayons du renfort, s'il était nécessaire.

— C'est bon, entrons, car il fait froid ici, et je veux voir les hommes.

La maison, comme nous le savons, était un peu en dehors du chemin au fond d'une cour. D'un côté de la cour, il y avait une longue remise et, au bout, une écurie. Dans la cour, on voyait quatre voyages de foin, et dix traînes chargées de bois de chauffage; les chevaux étaient à l'écurie. La maison était basse, assez grande, et bâtie en pièces équarries, le tout blanchi à la chaux. On entrait dans une salle, au milieu de laquelle se trouvait un grand poêle double en fonte. Auprès du poêle, deux hommes, en capots d'étoffe du pays, fumaient leurs pipes; six à sept autres dormaient sur des robes de buffle. La salle n'était éclairée que par la lueur de la petite porte du poêle, dans lequel un bon feu était constamment entretenu par de gros quartiers d'érable, qu'y fourrait de temps en temps l'un des deux fumeurs.

Le docteur Chénier et ses compagnons s'assirent derrière le poêle de manière à se trouver placés dans l'obscurité, d'où ils pouvaient voir ceux qui se trouvaient devant la porte du poêle ou entreraient dans la maison sans être vus. Ils restèrent quelques instants jusqu'à ce que leurs yeux fussent accoutumés à l'obscurité et sans rien dire, examinant ceux qui se trouvaient dans la salle, c'est-à-dire les deux fumeurs et ceux qui étaient étendus, tout habillés, sur des robes de buffles.

Après s'être convaincus que tout était bien, et qu'il n'y avait pas de personnes indiscrètes dans la salle, le docteur Chénier se tourna vers Barsalou et lui dit:

— Sais-tu où est Major?

— Oui; il est à l'auberge chez MacDonald, à St-Laurent.

— Combien d'hommes avec lui?

— Dix. Quatre mènent des voyages de foin, et six des voyages de bois de corde.

— Tu en as dix ici?

(A suivre)

La Vie est Pittoresque dans la foret en Temps de Guerre

LES PRUSSIENS ONT UNE MEFIANCE EXTRAORDINAIRE DES TURCOS, ET L'ON EN PROFITE, PAR DES RUSES, POUR LEUR FAIRE VIDER LE TERRAIN.

Paris, 2. — D'une lettre d'un ouvrier monteur de boîtes, de Bienne Suisse, soldat français actuellement sur le front, la "Revue" détache ce pittoresque tableau:

Décembre 1914.

Décidément la vie est pittoresque en temps de guerre! La semaine dernière, nous faisions le métier de taupes, toujours cachés dans quelques trous. Depuis deux jours, nous montons notre tour de garde sur des arbres, et nous voyageons en l'air à la façon des singes. Cela nous permet d'exercer toute sorte de petits talents. Mais on s'aperçoit tout de même qu'il y a de la rouille dans les jointures. Heureux les gymnastes!

Il faut vous dire que nous sommes dans une forêt immense, une forêt qui n'en finit pas, et auprès de laquelle la forêt de Brugg ne serait qu'un simple jardinet. C'est plein de chemins creux qui remplacent les tranchées, et l'on y trouve parfois des mares boueuses dans lesquelles un cheval disparaît tout entier. Et c'est là-dedans que nous nous battons, en nous dissimulant derrière des arbres, des abatis, des buissons, des fourrés, un peu à la manière des Peaux-Rouges.

"Y a du bon!" comme on a pris l'habitude de dire au régiment; car on parle le "sénégalais," qui est très à la mode, et qui économise les mots. Depuis deux jours, nous faisons à chaque instant des prisonniers. Cette opération ne présente aucune difficulté, car nous avons affaire à des Polonais qui paraissent chercher toutes les occasions de se rendre. Ils se battent contre les Français avec une extrême répugnance, et ils ne s'en cachent pas. L'un d'entre eux qui saisit fort bien le français, nous a amené toute une escouade. Plusieurs demandent à changer d'uniforme et à se battre pour nous. En somme, on voit bien qu'ils se battent à contre cœur, et notre commandant nous a dit qu'il y avait chez eux une proportion énorme d'officiers frappés dans le dos. D'après la manière dont causent les prisonniers, je n'éprouve pas de difficulté à le croire. Aussi, les Allemands s'arrangent toujours pour mélanger les troupes prussiennes et polonaises.

Une farce assez joyeuse amuse ces derniers temps le régiment. On se bat beaucoup à la baïonnette dans le bois. Or, nous avons pu remarquer que les Prussiens ont une extraordinaire méfiance des Turcos, avec lesquels ils ont eu beaucoup à travailler depuis le début de la campagne, précisément dans la forêt de l'A.... Or un farceur a imaginé de chanter, au bon moment, une bringue classique de café-concert reprise en chœur par toute la section, et qu'imite à merveille la chanson arabe. Il fait entendre ces hurlées:

Travadja la mouquère.
Travadja bono!
Sinaïa Rastaqu ouère,
Kif kif bourrico!
Biskra Biskra,
Bouffarik et Maskara!

L'effet est généralement souverain. Les Prussiens s'imaginent avoir affaire à des Turcos, et ils vident le terrain sans attendre le combat à l'arme blanche.

LES GENS DE FRANCE

M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie Française, dans le "Figaro":

"Les Canadiens vont entrer en ligne parmi eux, il est beaucoup de Français, de ces gars normands, de ces enfants du Poitou, de la Saintonge, de la Gascogne, qui ont des noms français, qui parlent la langue de France, et qui, Anglais maintenant, sentent couler dans leurs veines le bon sang du vieux pays gaulois. L'un d'eux disait, il y a quelque temps, dans une réunion où l'on célébrait les origines toujours chères: "Nous aimons l'Angleterre, c'est notre patrie; mais nous aimons aussi la France, c'est notre mère."

"Cette mère, ils viennent la défendre, à l'appel de leur patrie. Les deux affections n'en font qu'une. En luttant pour toutes deux, ils défendent un seul et même foyer.

"Dans les rangs où ils vont prendre place, ils rencontreront les Belges, et ce sont encore des frères. Parmi ceux-ci, combien parlent le français! Ils s'entendront, se comprendront, s'aimeront, les uns les autres, dans une communauté d'idéal qui remonte aux plus anciens souvenirs d'une civilisation puisée aux mêmes sources.

"Il y a donc de la France, partout", disait un des héros de Balzac: et partout, en effet, notre histoire a essaimé des souvenirs, des noblesses, des fiertés que rien n'efface. La langue française, la culture française créent entre ces filles dispersées un lien qui va prendre une force nouvelle au contact du sol ancestral.

"Tout à l'heure, je voyais défiler, dans les rues de Paris, la triste procession des réfugiés belges. Que de douleur sur les visages; que de regards anxieux; que d'interrogations angoissantes, de groupes à groupes, de familles à familles: "D'où venez-vous? Où allez vous?.. Comment ferez-vous?.." La plupart du temps, les questions restaient sans réponse. Ils ne savaient pas; ils allaient devant eux, cherchant dans le dédale de nos rues, le chemin de leur patrie.

"Vaincus d'un jour, ne cherchez pas: suivez seulement des yeux le régiment qui passe. Il va vers la frontière, il va vers le devoir fraternel; il va restaurer et rallumer votre foyer éteint.

"Votre patrie, vous la retrouverez, Belges, comme ceux-ci qui, un siècle écoulé, viennent, de si loin, pour la défendre. Vous aussi, comme les Canadiens, comme les Alsaciens-Lorrains, comme les Polonais, — que la grande Alliée a délivrés, — vous avez une mère commune, la France, car elle a pour tradition d'appartenir à tous ceux qui, dans le monde, se sont tournés vers elle, au nom du droit et de la liberté."

MGR L'ARCHEVEQUE

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint Boniface se porte mieux. Telle est la bonne nouvelle que nous rapporte M. l'abbé Prud'homme, qui avait accompagné Monseigneur au Texas. Notre pasteur sera loin de nous pendant les fêtes, mais nous aurons pour lui des pensées d'une affection spéciale. Avec nos souhaits nous Lui adressons des vœux ardents, et nous demandons à la Providence de le ramener promptement à la santé.

M. l'Abbe Jacques Bertrand

L'ordination de messire Jacques Bertrand a eu lieu dimanche, à dix heures, à la cathédrale de St-Boniface. Le nouveau prêtre est un enfant de notre ville et son ordination fut réellement une pieuse fête de famille pour toute la paroisse.

Dans le chœur on remarquait le clergé du palais archiépiscopal au complet, les révérends Pères Jésuites, anciens professeurs du lévite, les messieurs du Petit Séminaire, les représentants des paroisses de Winnipeg.

M. et Mme Théophane Bertrand, parents du nouveau prêtre, et les autres membres de sa famille, occupaient des sièges d'honneur au bas des marches du chœur. La vaste nef était remplie d'une foule plus nombreuse que d'habide. Ce fut Sa Grandeur Monseigneur Béliveau, évêque auxiliaire de Saint-Boniface qui officiait. Monseigneur Béliveau est, on le sait, comme M. l'abbé Bertrand, un élève du collège de Saint-Boniface.

Le sermon de circonstance fut donné par le révérend Père Blain, S. J. Admirable et suave sermon sur la vocation religieuse, sur les grâces spéciales qui sont ménagées, longtemps à l'avance, aux lévites, et sur la correspondance nécessaire à ces grâces chez les futurs prêtres. Le Père Blain, qui est un grand savant, est aussi un homme de sentiments profonds, et il a comme versé son cœur dans cette allocution qu'il adressait à l'un de ses anciens élèves. Après l'office, le nouveau prêtre donna ses mains encore toutes tremblantes de l'onction sainte à baiser à sa famille et à la foule des fidèles.

Un banquet ecclésiastique, présidé par Sa Grandeur Monseigneur Béliveau, fut offert à M. Bertrand au Palais.

Le soir il y eu banquet de famille chez M. et Mme Bertrand. Etaient présents à ce dîner: Monseigneur Béliveau, Mgr Dugas, le R. P. Blain, S. J., M. et Mme Théophane Bertrand, Melle Alice Bertrand, de Verchères, M. et Mme Zotique Bertrand, M. et Mme Romain Bertrand, M. et Mme T. Gingras, M. et Mme J. A. Hébert, Melle G. Bertrand, M. M. Aimé et Armand Bertrand.

Lundi matin, M. l'abbé Bertrand allait célébrer sa première messe au collège de Saint-Boniface. Il était assisté du R. P. Messier, S. J. Il avait comme servants ses deux frères, MM. Aimé et Armand Bertrand.

Assistaient à cette messe: la famille, le professorat du collège, les élèves et un grand nombre d'amis. La maîtrise du collège fit une magnifique musique.

Le déjeuner a été pris au Collège et a été présidé par le R. P. Rimeau, S. J. De nombreux cadeaux ont été offerts à Messire Bertrand par sa famille, ses confrères ecclésiastiques et ses amis. La liste en serait longue à publier.

M. Bertrand est âgé de 23 ans. Il est né à Saint-Boniface et y a passé toute sa jeunesse. Comme nous l'avons dit plus haut, il fit son cours classique au collège de Saint-Boniface. Il fit ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal.

Nous présentons au nousveau prêtres nos vœux affectueux de longue et féconde carrière.

Au Champ d'Honneur

Mort dans la campagne de France:

M. Théo, de Saint-Clade.

Blessé: M. le professeur Ritaine, de Winnipeg.

Chez Nous ET autour de Nous

M. H. E. Ledoux, de Winnipeg est mort subitement dans un train qui l'amenait de Winnipeg aux États-Unis samedi matin. M. Ledoux avait 44 ans.

Cette semaine, au Théâtre Walker, le drame "The Bird of Paradise"; matinée le jour de Noël; la semaine prochaine "Milestones", comédie en trois actes. Matinée spéciale le Jour de l'An.

La Société du Fonds Patriotique a soin de 911 familles de militaires à Winnipeg, Saint-Boniface et dans les municipalités environnantes.

Malgré la guerre les journaux sont remplis d'annonces de compagnies et de financiers qui demanderont au parlement fédéral des chartes de chemins de fer à la prochaine session.

Jusqu'à présent environ onze cents étrangers de nationalités allemande, autrichienne et turque se sont enregistrés au bureau du gouvernement, 112 rue Colony. On sait que cet enregistrement a été rendu obligatoire par décret public.

M. Jules Decraene, belge de Saint-Boniface, est de retour de son pays, où il s'était rendu en juillet dernier. Il a été témoin oculaire d'un grand nombre d'atrocités allemandes.

L'enrôlement des recrues militaires continue toujours dans l'ouest.

Mason, le meurtrier de McColm, a été condamné à être pendu le 12 mars prochain. Grace Beggs a été condamnée à sept ans de pénitencier.

M. Bruce Walker, commissaire de l'Immigration à Winnipeg, déclare à un journal de l'est:

"Les perspectives de récoltes n'ont jamais été aussi bonnes dans l'Ouest. L'Ouest est profondément optimiste. On prend des mesures pour s'assurer une récolte qui dépassera de loin tout ce qui s'est vu dans le passé. Le percentage d'acres labourés a beaucoup augmenté. Les cultivateurs savent que la guerre leur assurera de hauts prix à l'automne."

Il y a eu un feu de $10.00 à Médicine Hat vendredi dernier: une vaste cour à bois.

M. Rankin, du bureau des terres à Winnipeg, déclare qu'il y a 11,895 homestead complètement arpentés et prêts à être livrés aux colons. Chose curieuse, le plus grand nombre de homesteads est maintenant à l'est de la province. Cette partie du pays est appelée à prendre un grand développement dans un avenir prochain.

Il y a, dit-on, à Calgary, un homme qui a demandé aux tribunaux une injonction défendant à un galant de faire des politesses à sa femme. Ce n'est pas la manière dont procédaient les vieux pionniers du vieux *cowtown* de l'Alberta quand un homme faisait des façons à une femme qui n'était pas la sienne!

Telegram

Vingt fabriques canadiennes manufactures actuellement des munitions de guerre pour les Alliés. Un nombre égal de manufactures travaillent à la confection d'articles accessoires, aussi pour les Alliés.

Societe de Secour pour les Victimes de la Guerre en Belgique

SUCCURSALE DE ST-BONIFACE
Président d'Honneur: A. J. H. Dubuc, consul de Belgique.
Président, Nicholas Pirotton. Secrétaire-trésorier, J. Grymonpré, N.P. I.P.

SOUSCRIPTIONS

Le Club Belge, St-Boniface	$500	
J. Grymonpré notaire à St-Boniface	50	
Quête lors du banquet de Ste-Cécile par le Fanfare de St-Boniface	31	50
Quête par M. Rodts à une fête de famille chez MM. Félix et Ch. Menu	10	65
Don de l'Imprimerie Franco-Belge	9	50
Edmond Taillien	1	
Fr. Lavoie	1	
La Maison Blanche, cent paires de bas.		
A. Garreau, St-Boniface, cent paires de bas.		
Quête au Club Belge par M. O. Rodts	10	90
Vente de chansons de M. L. Libermé par M. Pirotton	10	
Petrus Synaeve, de Cypress River	2	
Livin Schämp, de Cypress River	3	
Henri Tilman, de St-Lazarre	5	
H. S. Legg, de St-Lazarre	1	
Mme Deniset, un ballot d'effets.		
Mme Aug Van Raes, deux ballots d'effets		
Mme J. F. Prud'homme, un ballot d'effets.		
La Fanfare de St-Boniface, par M. Pirotton.	25	
Pierre Bossuyt	5	
McDonagh & Shea, par M. P. Bossuyt	100	
All. Vandaelle	1	
Julius Deman	2	

COLLECTE PIERRE BOSSUYT

August Lindman	1	
Désiré Van Belleghem	5	
Quête au Club Belge	14	35
Ch. Witterrongel, Victoria Hôtel, Holland	5	
Théophile Simoens, Bruxelles Man	10	
L. Hacault, Bruxelles	5	

COLLECTE REMY SIMOENS ET RICHARD BERTOUILLE, Bruxelles, Man.

Remy Simoens	5	
Arthur Van de Mergel	1	
P. Buydens, père	2	
Hector Buydens	1	
Emile Bogaert	1	
Richard Bertouille	2	
Lambert Persoons	1	
Théodule Devuyst	1	
Jos Van de Catseye	1	
Victor de Coning		50
Achiel Mattheun		50
John B. Buydens	2	
Achiel Devloo	2	
Aug. Groome	2	
H. Deinegher	2	
V. Deinegher	1	
O. De Lichte	1	
M. Martens	2	
Remy Desterke	2	
Victorien Devuyot	1	
Ed. Vanhuyse	1	
J. Stark	5	
Léon De Boes	1	
P. De Baets	1	
God. Ramax	1	
Gust. De Zutter	2	
Bernard Wittynk		50
Aug. Maes	1	
Alp. Deluhte	1	
Al. Vansteekiste	1	
Th. Mc Bride	2	
René Vander Vennet	2	

COLLECTE J. GRYMONPRE

Léonard Delrue, St-Boniface	1	
Frank Poppe		50
Adolf De Brouwere		25
Siméon Van Hooren		25
Conkuyt Achille		25
René Logier		25
Mme Vassen		25
Petrus Vermandel		25
Jules De Keyser		25
Henri Hedeboun		25
Mme Noël Bernier, un ballot d'effets.		

COLLECTE J. GRYMONPRE, CH. MENU et O. RODTZ.

Doornaert		25
Petrus Huyghe	1	
Claeys A.		25
J. De Gryse		50
Tryphon Seys.		25
Cappaert		25
Désiré Samyn		50
Albert Pynoi		50
Théodule Herman		25
Vanneste		50
Rémi Bostyn		50
H. Dejonckeere		50
Mme P. Hughe		25
Vanneste		25
C. Degryse		25
Madeleine Huyghe, 7 ans		10
Martha Huyghe, 13 ans		25
Marcel Huyghe, 15 ans		15
Alice Huyghe, 4 ans		10
Henri Deccuninck, 4 ans		25
Quête lors du départ des Belges, organisateurs: M. Em. Elias, président du Club Belge et M. Vandevecker, avec le généreux concours de dames belges quêteuses	104	11
Alp. Allegaert	2	85
Hôtel St-Georges (collecte Louis De Nobele	4	

St-Boniface, Man, 20 déc. 1914.

Prière de faire parvenir tous les dons en argent ou en nature au secrétaire-trésorier, Jules Grymonpré, 283 avenue Provencher, St. Boniface, Man.

"LE VOYAGEUR"

Jeudi dernier le "Voyageur" recevait ses patrons, ses membres honoraires et les commissaires qui ont eu l'amabilité de mettre la salle de l'Ecole Provencher à la disposition du Club.

Il y a eu sortie ensuite banquet, auquel les invités et les hôtes firent grand honneur.

Parmi les personnes présentes, l'on remarquait: L'Hon. Jos Bernier, le Rev. Fr. Joseph, M. Ruttau, MM. les commissaires Marcoux, Edgard, Leclerc, Larivière, Carson et Wilson.

Demain jeudi, il y aura sortie à 7 h. 30 P. M.

Dimanche prochain, à 1h.30, assemblée générale à l'Hôtel-de-Ville.

Communiqué.

Concert de Charité

Le Fanfare LaVérendrye et le Chœur mixte de la Cathédrale donneront, dimanche prochain, le 27 du courant, dans la Salle de la Maison Vicariale, un concert au profit des Orphelinats St-Joseph, Maison Vicariale et Maison St-Joseph d'Otterburne.

Nous applaudissons à cette à cette généreuse et charitable inspiration de nos amateurs, chantres et misiciens, qui nous fournissent une nouvelle occasion de les apprécier et estimer, et d'offrir des étrennes aux orphelins.

Il y aura collecte à la porte. Que chacun s'empresse d'aller déposer son obole; c'est l'orphelin qui vous y invite avec son sourire enfantin et vous tend la main. Des étrennes pour lui au Jour de l'An, quelle joie! Ames charitables, ne plongez pas l'orphelin dans la déception en ce jour où tout doit lui sourire. En retour, tous ces petits cœurs feront chaque jour monter une prière vers l'Eternel, pour que l'obole de leurs bienfaiteurs se convertisse pour eux en d'innombrables trésors.

Voici le programme de ce concert:

PROGRAMME

1. Dieu Sauve le Roi, La Fanfare
2. Le Père la Victoire, marche La Fanfare
3. Chant E. Beaudry
4. Glorial. Ouverture La Fanfare
5. Come sing to me, chant Melle Smith
6. Solo de Baryton Jos. Vermander
7. Chœurs des Pêcheurs, chant Chœur de la Cathédrale
8. Moment of Bliss, valse La Fanfare
9. Vierge Sainte, par Missa, chant Mme Lévêque
10. Cameo, ouverture La Fanfare
11. Solo de violon, hoisi Melle E. Couture
12. Dorothée, schottisch La Fanfare
13. Stances à la Charité, par Dassier Melle Gagnon
14. Operatic Mélange, ouverture La Fanfare
15. Marche du cortège Royal (de si j'étais Roi). Chœur de la Cathédrale
16. The Four Jacks, marche La Fanfare
17. Face to Face, chant Melle Genthon
18. La Marseillaise La Fanfare

M. Paul Salé, directeur.
M. R. Fournier, accompagnateur.
Entrée gratuite, collecte à la porte.

Une Lettre d'un Soldat Belge

St-John, N. B. 16 déc. 1914.

L'Ami Octave,

Les Belges partis de Winnipeg le 11 du courant sont arrivés à St-John avec le contingent de Montréal, fort de 82 hommes. Partout nous avons été reçus avec enthousiasme. A Montréal on nous a fêtés dans la caserne du 85ème régiment. Le Consul Belge, J. De Sola et plusieurs autres belges nous ont souhaité bon voyage en termes éloquents. Madame de Sola et le comité des Dames Belges ont distribué des cadeaux aux réservistes. Ceux-ci furent conduits à la gare Bonaventure par la musique du 65ème régiment de ligne canadien. Plus de dix mille personnes suivaient le cortège. Partout des acclamations enthousiastes. De même à Matapedia, Moncton et St-John. Dans ces localités les faufares nous attendent à la gare; on joue la Brabançonne. On arrache aux réservistes leur cocarde, on demande leurs boutons comme souvenirs et l'on donne des baisers au drapeau belge. Les femmes et les jeunes filles sont les plus exaltées.

Le Ministre de la guerre M. Hughes passe à St John la revue des réservistes. Nous sommes 740 belges et nous partons demain par le steamer Missanabie du C. P. R. Que tous les Belges valides s'apprêtent à partir avec le second coningent, via Halifax vers le 10 janvier. A Montréal il y a déjà 120 nouveaux inscrits. Avis aux Belges du Manitoba. Selon le consul J. De Sola, tous les Belges valides jusqu'à 50 ans devront partir d'ici à 2 mois. Nous partons tous pleins d'ardeur patriotique. Veuillez bien dire à nos bons amis canadiens que nous comptons les revoir bientôt pour fêter fraternellement, le triomphe de la justice et de la Liberté.

Vive la Belgique! Vive le Canada! Vive les Alliés!

Oscar Desteur.

Le mortier de 420

On commence un peu à voir clair dans l'armement allemand. Par les journaux des pays neutres, nous obtenons d'utiles renseignements qu'il n'est pas indifférent de noter. C'est ainsi que le journal "Il Secolo" nous donne l'historique des gros obusiers qui ont servi à Liège, Namur, Anvers, Maubeuge, et que les Allemands espèrent également diriger sur d'autres places fortes. Ce mortier de 420 ne serait nullement une nouveauté et n'aurait rien d'imprévu.

Lorsque les mortiers de calibre moyen révélèrent leur inefficacité contre les coupoles cuirrassées, on en vint tout naturellement à remédier à leur faiblesse en les améliorant. Mais les difficultés rencontrées par les constructeurs résidèrent principalement dans le choix du calibre; il ne fallait pas en effet, que le poids du mortier rendit le transport difficile. Or, on hésitait à augmenter considérablement le calibre, étant donné que le mortier est une pièce peu précise, eu raison de son âme courte, qui contraste avec la nécessité de l'établir en présence de l'ennemi de lui trouver une position favorable et de précisément fixer son tir. Le calibre choisi varia de 280 à 305, de façon à lancer un projectile qui, pesant quatre quintaux, fut susceptible de porter une charge intérieure d'un demi-quintal d'explosif intense, de telle sorte que, s'il ne frappait pas la coupole d'un fort et venait tomber à quelque distance, la violence du coup et la force de l'explosion puissent suffire à renverser le revêtement.

On remédia au poids très lourd en établissant des pièces démontables, pouvant être convoyées par des automobiles ou transportées par voie ferrée.

On poursuivit des recherches et des expériences furent tentées ces dernières années au Creusot, en Autriche et dans les usines Krupp d'Essen. Krupp établit deux types, l'un de 280, l'autre de 305. Tous les artilleurs connaissaient ces types et l'on savait que l'Allemagne n'en avait adopté aucun.

La guerre fut déclarée. A ce moment l'Allemagne se trouvait tellement à court de gros canons qu'elle dut emprunter à l'Autriche non seulement ses mortiers, mais également leur effectif en officiers et en artilleurs qui passèrent avec armes et bagages, c'est le cas de le dire, au service de l'Allemagne.

Si l'Allemagne avait eu quelques batteries de 420 et si réellement ces batteries étaient aussi merveilleuses qu'on le dit, elle pouvait en vérité se passer du 305 autrichien. Mais alors comment s'expliquer la présence du fameux 420? Voici. L'usine Krupp, outre les 305, avait préparé, lors des essais, quelques 420. Mais voyant qu'ils ne rendaient pas ce qu'on en attendait, elle les avait remisés en magasin sans qu'ils eussent été examinés bien à fond et sans que personne s'en occupa sérieusement. A la déclaration de guerre, l'usine Krupp profita de l'occasion pour se débarrasser de ces encombrants 420 qui furent adjoints aux 305 autrichiens et représentèrent alors le dernier mot du matériel de guerre mode en allemand.

Le fameux obusier de 420 dont les Allemands tirent tant de gloire n'est donc qu'un laissé pour compte de magasin militaire! En tout cas il est de moindre rendement que celui de 305 et l'armée allemande n'a pas de personnel pour le servir. Ce sont les ouvriers et ingénieurs militaires de l'usine Krupp qui, jusqu'à présent le font fonctionner. Ce n'est certes pas à la supériorité de 420 qu'est due la chûte de Liège. Il n'y eut qu'"une seule" pièce de ce calibre devant la ville, et elle n'aurait pas obtenu le résultat que l'on sait si la vigoureuse défense mobile des Belges avait pu combler les intervalles des forts. Les Allemands purent installer leur mortier, le diriger, en corriger le feu. Et pourtant, avec tout cela, les coupoles ne furent nullement détruites: ce sont les ouvrages qui les entouraient, la maçonnerie, puis la terre, qui, en s'effondrant, les entraînèrent. Mais elles-mêmes demeurèrent intactes. Ce qui suffit à prouver que le 420 n'est nullement supérieur au 305.

A Namur, à Maubeuge, seuls les 305 autrichiens, servis par des Autrichiens, bombardèrent les forts.

En sommes, le 420 ne se comporte pas autrement qu'un autre mortier et il a le désavantage de ne pas être transportable. Quand la défense mobile est active il demeure important et ne donne aucun résultat. Exemple, Verdun où il n'a rien rendu.

Le meilleur ouvrage fut toujours fait par le 305, et tout le "bluff" autour du 420 est fait pour glorifier l'armement allemand, fabriqué dans l'usine allemande Krupp.

Tandis qu'il existe nombre de batteries de 3$5, traînés sur toutes — pièces démontables en trois parties — on compte tout juste "quatre" pièces allemandes de 420 qui forment cette terrible artillerie lourde dont on parle tant. Il y en a deux en Lorraine et deux dans le nord. On ne parle jamais bien entendu de celles de Lorraine qui n'ont pu, jusqu'à ce jour, grâce à la défense mobile, entrer en action décisive et sont, de par leur poids, terriblement embarrassantes.

Que résulte-t-il des aperçus du "Secolo"? Ceci: Nous n'avons pas à imiter l'Allemagne dans le choix de ces énormes engins, pas plus qu'à redouter leurs effets. Ils n'ajoutent rien à la puissance des 305 autrichiens qu'ils embarrassent au contraire de leur poids effravant.

En tout cas, il est humiliant pour l'Allemagne, dont l'armement pouvait, avant la guerre, être signalé comme modèle, d'avoir eu à recourir à son alliée pour disposer d'un mortier puissant.

ARDOUIN-DUMAZET.

P. S. — Cet article était écrit lorsque j'ai lu l'Information de l'"Imparcial" de Madrid: un des mortiers Allemands rdlu I hrdld mortiers de 420 employés par les Allmands à leur aile droite, a fait explosion par excès de charge: plus de 250 hommes, servants, artilleurs, etc., qui étaient à proximité de la pièce furent déchiquetés: leurs membres sanglants transportés à "onze" kilomètres de l'explosion, en même temps que des forces d'infanterie qui se tenaient à sept kilomètres de là, tuant et blessant de nombreux soldats.

Qui de quatre ôte une, reste trois: l'artillerie lourde allemande est en baisse.

MORT SUBITEMENT

Le sénateur Kirchoffer, de Brandon, est mort subitement à Ottawa hier.

DERNIERE HEURE

23 déc. — Les Allemands font de sérieuses contre-attaques au sud de Noyon et sont repoussés.

Les Français avancent jusqu'à Boureuilles et, aussi à l'ouest de Vauquois. Les combats sont d'une excessive violence.

* * *

En Russie le combat paraît égal entre Allemands et Russes. Les Autrichiens paraissent avoir remporté des succès en Galicie.

* * *

Saint-Boniface. — Vingt-deux Belges de cette ville sont partis ce matin pour Montréal, en route pour l'Europe, où ils prendront place dans l'armée du roi Albert.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4 h. p. m., jeudi, le 24 décembre 1914, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour l'installation intérieure du bureau de poste, des douanes et du revenu de l'intérieur, Virden, Man."

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

On peut consulter les plans et devis en s'adressant à M. N. R. Walker, commis des travaux, édifice public, Virden, Man. M. H. E. Matthews, architecte, Winnipeg et au ministère des Travaux Publics, Ottawa.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumisision, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission.

Par Ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 3 décembre 1914.
8-1

Soumissions

SOUMISSIONS POUR APPROVISIONNEMENT DES INDIENS

Des soumissions cachetées et adressées au soussigné et marquées "Tenders or Indian supplies" seront reçues par ce département jusqu'à midi, mardi le 5 janvier 1915, pour la livraison de provisions durant l'année fiscale finissant le 31 mars 1916, la douane payée aux différents endroits, dans Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

Des formes de soumissions contenant tous les détails peuvent être obtenues en s'adressant au soussigné.

La plus basse ni aucune autre soumission sera nécessairement acceptée.

Les journaux publiant cet avis sans en avoir en l'autorisation du Département ne sont pas payés.

DUNCAN C. SCOTT,
Député surintendant
General des affaires Indiennes,
Departement des Affaires Indiennes,
Ottawa 1er Décembre 1914. 7-3



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle de homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

La quantité d'acres a cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.